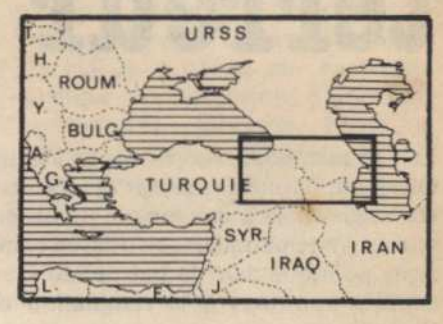


PUBLICATION DU COMITE DE DEFENSE DE LA CAUSE ARMENIENNE A L'OCCASION DE LA JOURNEE NATIONALE D'ACTION DU 24 AVRIL 1981
CDCA
17 rue Bleue 75009 PARIS
15 rue du 24 Avril 1915 69150 DECINES
12/14 rue St Basile 13001 MARSEILLE

413 L'ARMENIE



24 avril 1981

la cause arménienne

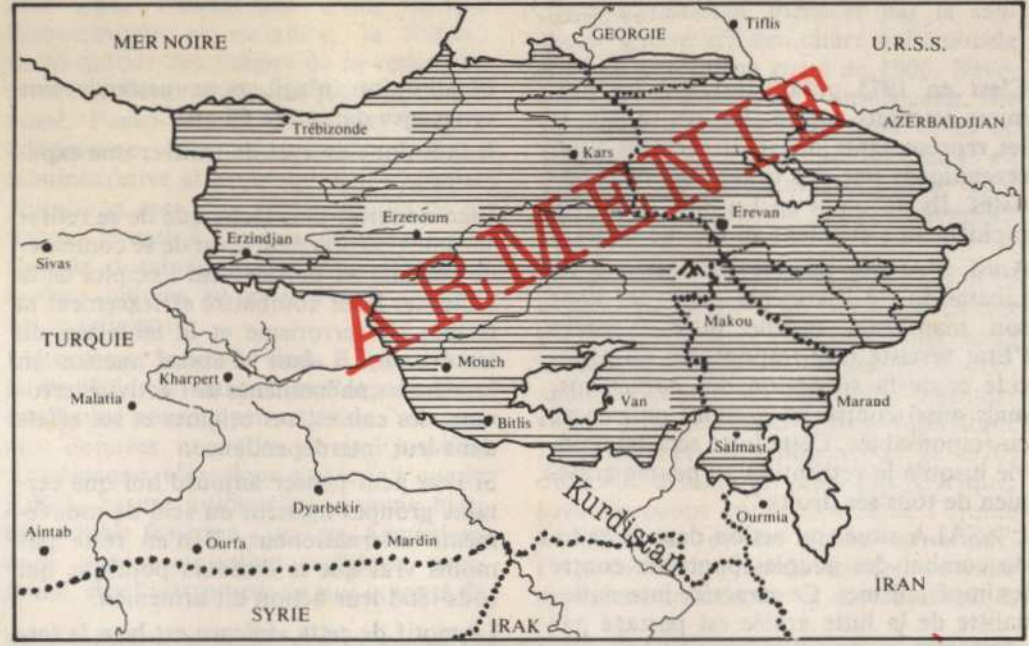
éditorial La presse s'est efforcée, avec un sérieux très inégal, d'expliquer le développement du terrorisme arménien, en évoquant souvent la notion de vengeance à froid. C'est mal comprendre la réalité issue des conditions faites au peuple arménien victime du nationalisme farouche d'une Turquie sanguinaire, encouragée par les impérialismes soviétiques, prêts aux arrangements les plus vils pour sauvegarder leurs intérêts économiques et stratégiques. D'injustices en compromis, la violence oppressive qui s'exerce sur les peuples réduits au silence et condamnés à l'oubli, éclate un jour brutalement. Les Arméniens - 7 millions aujourd'hui - ont été dispersés, dans les pires conditions que l'on sait, spoliés, arrachés de leur terre, au prix d'un terrible génocide, le premier du XX^e siècle. Cette terre en friche, investie par des usurpateurs, la nation arménienne l'a nourrie pendant trente siècles, pour y faire fleurir une civilisation chrétienne depuis la première heure, dans son environnement troublé et hostile : elle a donné au prix du sang, sa contribution au patrimoine de l'humanité.

RENDRE L'ARMENIE

Cette terre qui, pour les Turcs, est un butin de guerre, une monnaie d'échange représente pour les Arméniens toute leur vie, leur survie, car ils savent qu'ils sont condamnés à mourir en diaspora et qu'ils ne veulent pas plus être les otages des Turcs que ceux des Russes. La Turquie aura beau déployer toutes ses manœuvres habituelles pour exercer sa terreur, elle ne pourra pas continuer longtemps l'œuvre destructrice de ses prédécesseurs, face à la détermination des Arméniens à faire valoir leurs droits. Plus que jamais, ils ont les moyens de constituer leur Etat, forts de leur politique nationale indépendante qui s'exprime dans les organisations combattives. Ils déploieront tous les efforts pour convaincre le monde entier du bien-fondé de leurs revendications. La Turquie doit se résoudre à tendre la main pour réparer l'irréparable en acceptant le voisinage de la Nation Arménienne sur le plateau arménien, qu'elle occupe. C'est le chemin de l'amitié et de la reconnaissance de l'autre qui conduit à la coexistence pacifique. Il suffit de s'y engager pour que cesse la violence.

Qui sont les arméniens

L'Arménie est peu connue. Ce qu'on sait d'elle représente peu par rapport à ce qu'elle fut vraiment : la sentinelle fidèle et obstinée de l'Europe au Proche-Orient. Elle incarne trois mille ans d'histoire parfois apocalyptique, au terme de laquelle on pourrait conclure que l'Europe a trahi l'Arménie. Ce qui symbolise le mieux ce pays, c'est l'Ararat, autant que le Paradis terrestre. L'Arménie fut constituée par la fusion des peuples de l'Ourartou et des Arméniens, d'origine thraco-phrygienne. Ethniquement, les Arméniens sont Indo-Européens, et à ce titre, appartiennent à la famille des peuples de l'Europe actuelle. Les différentes dynasties qui se succèdent sur le trône d'Arménie établissent des rapports avec la Grèce, Rome et la Perse, s'intégrant ainsi dans les grands courants de civilisation. Ce qui caractérise par ailleurs les Arméniens, c'est leur foi chrétienne. En 301, l'Arménie devient le premier Etat du monde qui fait du christianisme sa religion officielle ; elle restera chrétienne contre vents et marées. Ainsi, en 451, les Arméniens perdirent la bataille d'Avairar face aux Perses, mais leur résistance fut telle que ceux-ci renoncèrent à l'idée de leur imposer le mazdéisme. L'adoption du christianisme explique l'importance de l'apport architectural arménien du IV^e au XIII^e siècle. Sur le plan des lettres, l'âge d'or de la littérature arménienne se situe à partir du V^e siècle de notre ère, favorisé par une langue originale et un alphabet créé par Saint Mesrob, vers 405. Au VIII^e siècle, les Arabes envahirent l'Arménie. Devant le danger que représentait cette invasion, les nobles rétablirent en faveur de Achot le Grand (dynastie des Bagratides) l'antique royauté arménienne. Pendant cent soixante ans (885-1045), sous le règne des Bagratides, l'Arménie connut à nouveau une période de prospérité. Ani, la ville aux quarante portes et aux mille et une églises, devint le cœur de l'Arménie, " la sœur asiatique de Byzance ".



Du XI^e siècle à 1375, la dynastie des Roupéniens régna sur la Nouvelle Arménie et établit des contacts étroits avec les Croisés. Elle prit une part essentielle dans la libération de la Terre Sainte et s'allia même à la famille française des Lusignan. Le peuple arménien qui, après mille ans d'existence s'était heurté aux envahisseurs successifs, réussit à maintenir sa présence sur sa terre. Puis vinrent les Turcs. Et avec eux, pendant des siècles, le cycle infernal des massacres, spoliations, destructions, jusqu'à l'acte qu'ils voulaient final, de 1915. Mais plus ils frappaient, plus les Arméniens, qui étaient devenus une minorité sur leur propre terre, s'organisaient pour maintenir leur identité nationale, réussissant même, dès le XIX^e siècle, une Renaissance culturelle qui s'intégrait dans les grands courants de la pensée d'alors. Aujourd'hui, tant en Arménie Soviétique - créée en 1920 à la suite de la soviétisation de la République Indépendante d'Arménie de 1918 - qu'en diaspora, 7 millions d'Arméniens savent que, pour eux, il n'est qu'un combat : la récupération des terres qui entourent le lac de Van et l'Ararat, à l'est de la Turquie, et qui ont toujours constitué la patrie arménienne.

Pourquoi le génocide



Entre 1915 et 1917, les deux tiers des Arméniens de l'Empire Ottoman, c'est-à-dire 1.500.000 personnes, ont été victimes du plus effroyable des crimes, celui de génocide, conçu, organisé et exécuté par le gouvernement jeune-turc. Nul ne peut nier le dessein délibéré du gouvernement jeune-turc d'exterminer les Arméniens et sa responsabilité dans les atrocités commises. Il serait naïf de croire que ce qu'on a appelé " le premier génocide du XX^e siècle " résulte d'une flambée de violence incontrôlée ou d'un simple accident dans l'histoire de la Turquie. La politique expansionniste de l'Empire ottoman ne s'est jamais accommodée de l'obstacle arménien. Six siècles de domination turque n'ayant pas réussi à réduire la résistance du peuple d'Arménie, les gouvernements de l'Empire ont eu recours à des solutions de plus en plus radicales. Et qu'on ne tente pas de disculper la Turquie en citant la bienveillance de quelques Sultans, ou même le bon climat d'entente régnant entre villageois turcs et arméniens de l'Anatolie. Il suffisait d'un geste, d'un ordre de l'administration ou d'une campagne d'excitation bien orchestrée pour faire voler en éclats la prétendue amitié, cyniquement invoquée par la Turquie de 1981. Dès lors, tout ce qui pouvait séparer Turcs et Arméniens - religion, traditions, culture, tempérament, niveau socio-économique - resurgissait promptement, mettant à nu des antagonismes presque irréconciliables. Néanmoins, les deux peuples auraient pu continuer à vivre côte à côte, dans un climat de neutralité réciproque, comme savent le faire les nations civilisées. Malheureusement, l'Empire Ottoman n'a jamais supporté le partage de son hégémonie sur les territoires occupés par ses armées, et, à plus forte raison, sur des terres habitées par ses propres ressortissants. Les revers subis par les armées turques en Europe Centrale et dans les Balkans ont été très mal ressentis par le pouvoir, qui a reporté tous ces efforts sur la consolidation de l'Empire au plan intérieur. Cela signifiait, en clair, la mise au pas des minorités ethniques, dont l'une, la minorité arménienne, était en train de vivre, depuis le début du XIX^e siècle, une renaissance culturelle et politique d'une exceptionnelle vitalité. Le danger arménien est apparu, plus menaçant encore, avec la signature du Traité de Berlin, suite p. 2

Marseille

14 mois de prison déjà

Le mercredi 6 février 1980, l'ambassadeur de Turquie en Suisse échappe à un attentat sur une place de Berne. Le vendredi 8 février 1980, Max Hraïr Kilndjian, Arménien de nationalité française, est interpellé à Marseille, interrogé durant 48 heures par la police française, avant d'être présenté devant le juge d'instruction et incarcéré le 10 février. Max Hraïr Kilndjian est inculpé de tentative d'assassinat.

Ces deux événements, qu'une période de 65 ans sépare, ne sont cependant pas sans relation. En effet, l'attentat de Berne a été revendiqué, comme d'autres attentats politiques, par une organisation clandestine arménienne. Par ailleurs, le refus du diplomate turc de porter plainte souligne la volonté de ne pas soulever les mobiles d'un acte visant, non pas un individu, mais la représentation officielle de l'Etat turc. Pour sa part, Max Hraïr Kilndjian affirme son attachement et sa solidarité à la Cause Arménienne, seule motivation des faits qui lui sont reprochés.

En le maintenant en prison depuis quatorze mois, sans jugement, la France ne cherche-t-elle pas à donner le change aux pressions turques sur la justice française et manifester sa bonne volonté à châtier les coupables, même s'ils ne sont que présumés ?

Max Hraïr Kilndjian est une victime du génocide ; il est aujourd'hui, une victime en prison.

Les bourreaux de ses parents et grands-parents sont, eux, impunis, libres d'exhiber leur masque d'innocence dans les capitales du monde entier par diplomates interposés. Comment pourrait-on croire en la justice de quelque Etat qui cherche à préserver l'immunité des véritables coupables, des coupables du crime de génocide ?

Le seul coupable reste la Turquie.

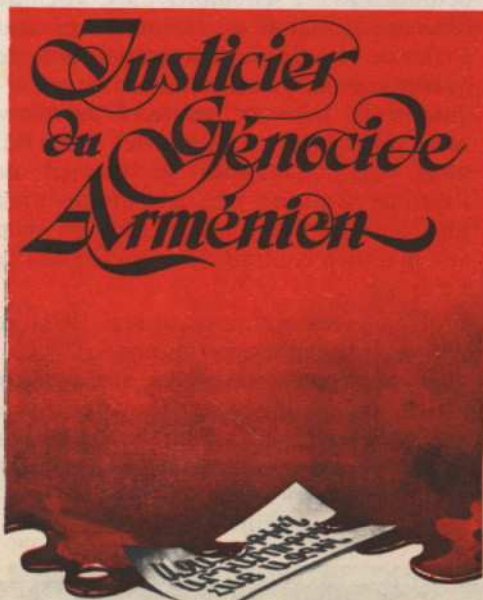
il faut libérer **KILNDJIAN**

Genève

mobiles honorables

Actuellement, seule la Suisse s'est exprimée sur le terrorisme arménien, à l'occasion du procès de deux jeunes Arméniens, en Janvier et Février 1981, à Genève. Victimes de l'explosion accidentelle d'une bombe qu'ils confectionnaient, Alec Yénicomechian et Suzy Mashérédjian ont été inculpés de détention illégale d'explosifs pour l'un et d'extorsion de fonds au profit de l'ASALA dont ils se réclamaient, pour l'autre. La clémence relative de la sentence prononcée par la Cour à leur encontre (huit ans de réclusion avec sursis et quinze ans d'expulsion) traduit le sentiment de la Suisse envers le peuple arménien et sa Cause. Il faut dire que le procès est devenu très rapidement le procès de la Turquie avec une déclaration enregistrée de l'inculpé, une projection d'un film sur le génocide arménien. La presse a rendu un écho plutôt favorable à la "noblesse des motifs" et l'ensemble des observateurs ont bien accueilli la libération d'Alec et Suzy.

vient de paraître



LE PROCES DE TEHLIRIAN



Un groupe de résistants arméniens 1896

La tradition de résistance et le rôle de la F.R.A

En survivant près de trois mille ans aux carrefours de l'Orient et de l'Occident, en conservant, malgré le choc des invasions répétées, ses traits culturels originaux, le peuple arménien a donné la preuve d'une vitalité exceptionnelle. Sa tradition de résistance s'est exprimée au cours des siècles, sous la domination ottomane, notamment dans la Karabagh, Zeitoun et Hadjin, et a connu une renaissance à la fin du XIX^e siècle, face à l'accroissement de l'oppression turque par la création des organisations politiques Arménagan, Hintchakian et Daschnagtsagan.

La F.R.A., Fédération Révolutionnaire Arménienne, créée en 1980, à Tiflis, par une poignée de jeunes intellectuels décidés à obtenir par la lutte armée les réformes promises au Congrès de Berlin (1878) et à émanciper leurs concitoyens, se développe rapidement et installe de la Transcaucasie à Constantinople, de la Perse aux Balkans, de la Suisse aux Etats-Unis, un réseau de comités. En quelques années, elle devient un parti populaire (paysans, artisans, intellectuels) unissant les éléments dissociés de la nation arménienne que divisent les frontières entre les Empires ottoman, russe et perse et qu'écartèlent déjà les espaces diasporiques.

Parti fédérateur, parti révolutionnaire luttant pour l'avènement d'une société démocratique et socialiste, la F.R.A. forge autour des thèmes de la résistance armée à l'oppression turque, kurde ou russe, l'auto-défense de la paysannerie arménienne. Elle préconise l'autonomie administrative et politique, la conscience unitaire et crée - au sens moderne de ce terme - la nation arménienne que dix siècles de domination politique étrangère avaient réduite au rang d'une communauté religieuse.

L'étonnante longévité de la F.R.A., dont la stratégie, la tactique et l'organisation ont évolué pour lui permettre de s'adapter aux données nouvelles de la Question Arménienne, s'explique par le fait que la F.R.A. assure aujourd'hui comme hier, une double fonction : unir les Arméniens dans une organisation politique commune, être l'instrument de leur volonté de

lutte pour la solution de la Question Arménienne.

L'histoire de la F.R.A. qui prend la part principale dans la tradition de la résistance arménienne, peut être divisée en trois grandes périodes :

1. De 1890 à 1914, c'est la période de populisme du parti. Il a pour objectif la défense et l'émancipation des paysans arméniens de Turquie. Il organise le mouvement fédaï. Sorti du peuple - intellectuel caucasien ou ottoman, prêtre ou paysan - le fédaï est le révolutionnaire armé qui a voué sa vie à ce même peuple qu'il défend et qu'il réveille par l'exemple de ses exploits et de son sacrifice. Constitués en groupes de combat mobiles de dix ou quinze hommes les fédaïs doivent apprendre aux paysans du Daron ou du Vaspouragan à lutter et à se défendre.

Mais la F.R.A. peut aussi passer à l'offensive, en s'emparant de la Banque Ottomane à Constantinople (1896) dans le but d'ébranler la conscience des Grandes Puissances ou en organisant un raid punitif contre une tribu kurde à Khanassor (1897). A partir de 1903, la F.R.A. organise et dirige les luttes des Arméniens du Caucase insurgés contre la politique de russification du tsarisme, mobilise les fédaïs pour l'auto-défense de la communauté arménienne menacée par la sanglante guerre arméno-tatare qui coïncide avec la Révolution russe de 1905. Devenue parti arménien en Transcaucasie, elle résoud les contradictions entre luttes de classes au Caucase et lutte nationales en Turquie, en adoptant un double programme et en adhérant à la II^e Internationale (1907).

2. De 1914 à 1921, la F.R.A., qui a su organiser, durant le génocide, la défense d'une communauté (Van) ou le sauvetage d'une autre (Sassoun) accepte ses responsabilités et sur les ruines de l'Empire russe, jette les bases d'une République Indépendante Arménienne (1918-1920) dont elle assume les destinées. Lorsque, sous les coups conjugués de la Turquie kémaliste et de la Russie soviétique, l'Arménie doit à la fois renoncer au traité de Sévres et accepter sa soviétisation, la

F.R.A. incarne le mécontentement populaire qui éclate dans l'insurrection de février 1921.

3. Depuis 1923, date à laquelle la F.R.A. a officiellement cessé d'exister en Arménie soviétique, mais où "l'esprit daschnak" a survécu dans la mentalité populaire, la F.R.A. a connu une expansion géographique aux dimensions d'une diaspora arménienne planétaire. Engloutie d'abord dans les tâches urgentes et primordiales d'organisation des réfugiés arméniens en Orient et en Occident, la F.R.A. a mis l'accent sur la résistance à l'assimilation, a maintenu vivante la conscience nationale arménienne. Elle seule n'a jamais renoncé aux objectifs de création d'une Arménie réunifiée et indépendante où s'accomplirait la réunion de la nation arménienne condamnée aujourd'hui à une dispersion forcée.

A.T.M.

L'action du C D C A

Le Comité de Défense de la Cause Arménienne (Armenian National Committee), émanation de la F.R.A., est organisé, depuis 1965, dans toute la diaspora. Ses objectifs sont la reconnaissance et la condamnation du génocide arménien et les réparations qui en découlent. Il mène, pour cela, une action spécifique d'information auprès des masses arméniennes et des pays d'accueil. Sa première tâche a consisté à amasser des documents destinés à être exploités et publiés pour une meilleure connaissance du problème arménien. Outre les brochures ou films qui circulent dans le public, le C.D.C.A. donne des conférences dans tous les milieux et entretient des relations avec les élus, les personnalités politiques et la presse. Il se distingue dans l'organisation de la journée du 24 Avril et dans les ripostes urgentes à mener face à la propagande turque dans la presse ou les milieux diplomatiques du monde entier. C'est ainsi qu'en février 1979, le C.D.C.A., en s'appuyant sur une mobilisation des Arméniens, a obtenu un débat sur le bien-fondé de la mention du génocide arménien, dans un rapport d'une Commission de l'ONU, à Genève. Malgré les manœuvres de la Turquie, une écrasante majorité s'est prononcée en faveur des thèses arméniennes. Dans la récente campagne de manifestations turques, en Europe, contre la Cause Arménienne, le C.D.C.A. s'efforce de restituer la vérité historique, en réfutant toutes les informations tendancieuses de nature à discréditer les Arméniens.

Le C.D.C.A., en restant sur le terrain de la propagande et de l'action pacifique lutte pour créer les conditions du libre choix des Arméniens de vivre sur leur terre ancestrale et contre leur assimilation dans les pays d'accueil.

24 AVRIL

photo CDCA



Le 24 Avril 1915 marque, par l'arrestation et la disparition physique des intellectuels arméniens de Turquie, le début du génocide arménien ordonné par le gouvernement Jeune-Turc de 1915 (Talaat Pacha, Enver Pacha, Djemal Pacha) et exécuté sur tout le territoire de l'Empire Ottoman. Après le traumatisme de l'horreur et l'intégration des réfugiés dans les pays d'accueil, de journée de deuil national, le 24 Avril est devenu, au fil des années, la Journée Nationale de la Cause Arménienne. Aux quatre coins du Monde, même en Arménie soviétique, les monuments se multiplient et servent de concentration aux Arméniens recueillis, de plus en plus revendicatifs. Ces dernières années, les manifestations qui s'amplifient sur les places publiques, par le ralliement des différentes tendances, trouvent un terrain d'entente dans le refus d'accepter l'injustice faite aux Arméniens. Ils demandent la reconnaissance du génocide et sa réparation par la restitution des territoires spoliés.

